

MOT DE CIRSCONSTANCE DE MADAME LA SECRETAIRE GENERALE DE L'EMPLOI ET DU TRAVAIL A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DES MIGRANTS, ORGANISEES PAR LA MAISON DES CONGOLAIS DE L'ETRANGER ET DES MIGRANTS « MCDEM ».

- **Excellences Madame la Vice-ministre en Charge des Congolais de l'Etranger ;**
- **Monsieur le représentant de l'OIM ;**
- **Distingués invités à vos rangs et qualités respectifs ;**
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est avec joie que le secrétariat général à l'emploi et au travail à accepté de répondre à votre invitation de prendre part aux manifestations commémoratives de la Journée Internationale des Migrants.

Cet événement revêt une grande importance pour le Gouvernement de la République en général, et en particulier pour le Chef de l'Etat qui a placé l'emploi au sein de leurs préoccupations comme l'un des cinq chantiers du pays en vue d'un développement durable.

Comme vous le savez, la République Démocratique du Congo a, pendant des décennies, traversé une crise de l'emploi telle qu'une importante tranche de la population active composée particulièrement des jeunes s'est retrouvée dans une situation inconfortable de chômage avec sa cohorte de misère, de précarité et de dénuement...

Ce chômage n'a pas sévit seulement dans le milieu des jeunes à la recherche désespérée d'un premier emploi parce que dépourvus de qualifications, mais également ceux disposant d'une expertise et d'une expérience dans l'un ou l'autre domaine. Certains de ces personnes ont pris le courage d'aller tenter leur chance ailleurs avec

plus au moins de bonheur. Ils sont aujourd'hui une référence, un soutien pour leur famille

Il sied cependant de relever que la migration comme phénomène qui tire son origine dans l'histoire de l'homme, doit être accompagnée, encadrée pour générer un développement durable pour l'immigrant et l'immigré.

Dans cette perspective, la migration apporte un changement dans la vie communautaire dans la mesure où il y a création de l'emploi et surtout, de l'emploi décent. Car, comme tout le monde le sait l'emploi contribue à assurer une meilleure redistribution des revenus et est de ce fait, un facteur important de l'amélioration du bien-être de la population et de la qualité de la vie. Ainsi, l'emploi constitue un important indicateur de la croissance économique et du développement en général.

Je salue les initiatives de la **Maison des Congolais de l'Etranger et des Migrants « MCDEM »** qui, à travers certains programmes tel le projet pour l'emploi des jeunes, cherche activement les voies et moyens pouvant permettre d'atténuer le chômage de cette catégorie des personnes et donner des pistes de solutions au phénomène Migrant.

C'est aussi le lieu pour moi de rappeler ici que suite à l'admission de la République Démocratique du Congo à l'Organisation Internationale pour les migration « OIM », suivi de l'accord du siège du 30mars 2001 et conformément à la lettre d'entente du 31 mars 2005 entre l'OIM et le Ministère de l'emploi, du Travail et de la Prévoyance Sociale et l'Arrêté Ministériel n° 001/006 du 13 février 2006, il a été créé au Ministère de l'emploi, du travail et de la Prévoyance Sociale, la cellule du Programme MIDA/RDC.

Ce programme qui s'inscrit dans le cadre sous régional des Grands Lacs, vise à renforcer les capacités des structures publiques, privées et de la société civile de la RDC en faisant appel à la diaspora. Ce

renforcement des capacités se traduit sous trois formes différentes à savoir :

- Transferts physiques via l'organisation de missions d'expertise dans les structures en pénurie ;
- Transfert virtuels à travers le soutien du développement des cours à distance dans les universités et instituts d'enseignement supérieur ;
- Transferts financiers par la favorisation de la réflexion sur la mobilisation et les canaux d'informations concernant les transferts de fonds des Migrants vers la RDC.

-

Madame la Vice-ministre en Charge des Congolais de l'Etranger ;
Monsieur le représentant de l'OIM ;
Distingués invités à vos rangs et titres respectés,
Mesdames et Messieurs ;

Le 1^{er} Colloque Africain sur l'emploi décent, organisé à OUAGADOUGOU, Burkina Faso, du 1^{er} au 02 décembre 2009 à inscrit dans un des panels la question des travailleurs migrants et leur protection. Il a été relevé les défis majeurs qui sont :

- La fuite de cerveaux
- L'accumulation des contributions sociales dans le pays d'accueil
- Le retour des migrants et leur réintégration
- Le rejet par la communauté par crainte de concurrence

La nécessité d'organiser la migration des travailleurs dans le cadre de la coopération sud-sud selon les besoins des pays africains. La constitution d'une banque de données sur le nombre des migrants, les fonds transférés, les opportunités d'investissement à encourager dans le pays d'origine.

Voilà autant des questions sur lesquelles il faudra se pencher pour impulser le développement de notre pays et de la région africaine

Madame la Vice-ministre en Charge des Congolais de l'Etranger ;

Monsieur le représentant de l'OIM

Distingués invités à vos rangs et titres respectés,

Mesdames et Messieurs.

Pour terminer mon propos, je voudrais encore une fois remercier très sincèrement les organisateurs pour l'initiative de cette commémoration en vue d'aider à comprendre l'importance de la migration dans le processus de la reconstruction et le développement durable de notre cher pays.

Je vous remercie.